



8 mars 2009

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME

L'égalité des genres est une condition incontournable de la prospérité économique et du développement durable

À l'occasion de la Journée internationale de la femme, le 8 mars, les travailleuses se rassembleront dans le monde entier pour célébrer les progrès accomplis par les femmes dans les domaines économique, politique et social. La journée du 8 mars est devenue une date clé du calendrier au niveau mondial depuis que Clara Zetkin, présidente du Bureau des femmes du Parti social-démocrate allemand, proposa en 1910 la création de la Journée internationale des femmes. Son objectif était que, chaque année dans chaque pays, une même journée soit consacrée aux revendications des femmes. Près d'un siècle plus tard, on constate que les femmes ont remporté de nombreuses victoires sur le plan de leurs droits, que ce soit dans le monde du travail, dans la fonction publique, au niveau de leur présence aux postes de direction ou dans l'accès à l'éducation.

En dépit de ces avancées, il reste encore beaucoup à faire, comme l'explique Chidi King, Responsable des questions d'égalité et des droits à l'ISP. « *Nous devons être plus vigilants que jamais pour que les mesures conçues pour promouvoir l'égalité des genres ne soient pas mises de côté sous prétexte qu'elles sont devenues trop chères. Nous ne pouvons vraiment plus nous permettre de priver 50% de la population mondiale de la pleine jouissance de ses droits économiques, sociaux, politiques et culturels.* »

Chidi King dénonce notamment la situation actuelle au Canada, où le gouvernement fédéral minoritaire a adopté une loi qui va restreindre la portée du principe d'égalité salariale au sein du secteur public. Selon cette nouvelle loi, les syndicats canadiens non seulement devront dorénavant négocier un droit humain fondamental comme l'égalité salariale, mais, en plus, ils ne pourront plus à l'avenir recourir à la Commission des droits humains. De surcroît, cette loi prévoit une amende de 50.000 dollars canadiens pour tout syndicat qui aiderait ou encouragerait ses membres à présenter une plainte en matière d'égalité salariale auprès de la Commission des relations de travail dans la fonction publique.

L'ISP fait également part de ses inquiétudes face aux propositions de certains pays de l'Union européenne de remettre en question l'engagement pris par les Etats membres de mettre en place, d'ici à 2010, des structures d'accueil pour au moins 33% des enfants âgés de moins de trois ans et au moins 90% des enfants âgés entre trois ans et l'âge de la scolarité obligatoire.

Le Secrétaire général de l'ISP, Peter Waldorff, a émis la mise en garde suivante : « *Dans le contexte actuel de crise économique mondiale, les gouvernements doivent redoubler d'efforts en faveur de l'égalité des genres. Il est plus urgent que jamais de veiller à ce que les infrastructures sociales et les services publics permettent aux femmes de participer pleinement au marché du travail afin d'assurer la subsistance de leur famille. Les gouvernements doivent par ailleurs renforcer les mesures de protection sociale afin que les personnes les plus touchées par la crise, majoritairement des femmes, ne sombrent pas dans l'indigence. Il est grand temps aussi que les Institutions financières internationales mettent un terme à leurs politiques dévastatrices qui ont entraîné une réduction drastique des dépenses publiques dans les pays en développement et dans le monde industrialisé, ce qui a eu pour effet d'augmenter la charge de travail des femmes qui doivent pallier l'absence de services essentiels sur le plan sanitaire et social et au niveau de l'accès à l'eau.* »

La prochaine Journée internationale de la femme marquera également le lancement de la campagne mondiale de l'ISP « Femmes, Eau, Travail et Santé », qui vise à montrer combien il est important pour les femmes de pouvoir compter sur des services publics de qualité en matière d'eau et de santé.

Les femmes constituent la majorité des travailleurs du secteur de la santé et des usagers des services publics de santé. La fourniture de services d'eau et de santé de qualité, accessibles à tous et financés par l'Etat est donc un élément clé de l'autonomisation des femmes et de la promotion de l'égalité des genres. L'égalité des genres est une condition incontournable de la prospérité économique et du développement durable.



Pour en savoir plus sur la campagne de l'ISP: www.psiwater.org

L'Internationale des Services Publics (ISP) est une fédération syndicale internationale qui représente 20 millions de femmes et d'hommes employés dans le secteur public dans le monde entier. Elle regroupe plus de 600 affiliés dans plus de 150 pays. L'ISP est une organisation indépendante qui collabore avec les fédérations représentant les autres secteurs économiques et avec la Confédération syndicale internationale (CSI). L'ISP est officiellement reconnue comme organisation non gouvernementale représentant le secteur public par l'Organisation internationale du Travail (OIT) ; elle possède le statut consultatif auprès de l'ECOSOC et le statut d'observateur auprès d'autres institutions spécialisées des Nations Unies comme la CNUCED et l'UNESCO.